

Rentrée en France pour les fêtes, j'ai été choquée en entrant dans un bar 05/03/2007

En ce qui me concerne, il ne s'agit que de ma 1ère journée "par procuration" puisque je vis à Rome mais je l'ai vécue moi aussi cette première journée, il y a exactement deux ans.

Ici, la loi a été directement applicable à tous les lieux publics, bars, cafés et restaurants compris. Personne n'avait imaginé que cette loi aurait remporté un tel succès. Surtout ici, en Italie, LE pays de l'approximation législative. Et pourtant...

Du jour au lendemain, tout le monde s'est planté devant l'entrée des établissements, bureaux et bars pour s'en "griller" une. C'est vrai que nous sommes avantagés par le climat où dès avril-mai, la vie nocturne est déjà extérieure. Mais cette loi est passée en janvier et nous nous sommes retrouvés nous aussi dans le froid ou sous la pluie.

Aujourd'hui, les bars et les restos s'équipent de poêles chauffants à l'extérieur. Certaines discothèques prêtent même des couvertures pour fumeurs...

Je suis rentrée en France pour les fêtes et je suis sortie avec des amis pour une soirée apéro-resto. Je dois dire que même étant ex-fumeuse (aujourd'hui enceinte donc en sevrage "forcé"), j'ai été choquée en entrant dans le bar. J'ai dû pénétrer dans un nuage de fumée qui m'a pris tout de suite à la gorge et aux poumons. Peut-être plus pour la surprise et la stupeur de se dire "Ah, c'est vrai, ici, on fume à l'intérieur...Mais comment ils font pour tenir là-dedans ???". Au restaurant, idem. On oublie vite le goût qu'a un filet de bœuf sauce tabac des voisins... On oublie vite l'odeur incrustée dans les cheveux ou sur les vêtements une fois rentrés chez soi...

Alors, même si comme toute bonne loi française qui se respecte, elle aura son lot de réfractaires, je vous assure que c'est une très bonne chose et qu'aucun des fumeurs que je fréquente ne se sent ni frustré, ni lésé, ni victime d'un complot de la part des anti-tabacs...

Elise Rialand

Source:

<http://www.lemonde.fr/...>

